

THÈME

Principales interventions de la Rencontre Internationale des Visiteurs de 2013

Notre identité vinentienne dans l'Église d'aujourd'hui

José Ignacio Fernández de Mendoza, C.M.

Visiteur de la Province d'Équateur

Le 15 août 2012, solennité de l'Assomption, j'ai fait le voyage par la route depuis Santo Domingo de los Colorados jusqu'à la ville de Quito, capitale de l'Équateur. Nous avons parcouru un total de 100 km. Durant le trajet, j'ai eu une conversation intéressante avec un homme inconnu, qui était assis à ma droite. Pendant que nous dialoguions et que le bus s'empressait d'atteindre son but, l'homme inconnu, un peu intrigué, me demanda: «*S'il vous plaît, puis-je savoir qui vous êtes et quelle est votre profession ?* ». J'essayais de lui expliquer le mieux que je pouvais quelle était ma propre condition: «*Je suis prêtre et j'appartiens à une communauté missionnaire dont le but est d'évangéliser et de servir les pauvres* ». Mon interlocuteur ouvrit les yeux de part en part et prononça les paroles qui suivent: «*C'est bien ce qui me semblait ! Maintenant, je comprends mieux. À peine nous sommes-nous salués au début du voyage, que je suspectais que vous, mon cher interlocuteur, étiez quelqu'un d'un peu spécial. C'est-à-dire que vous êtes prêtre. Quant au service des pauvres, ça me plaît. Ça vaut la peine. C'est bien vu par tout le monde* ». L'homme inconnu m'avait d'une certaine manière obligé à mettre à nu mon âme et à décrire en peu de mots l'un des traits de ma propre identité vinentienne.

Identité

Ce qui a trait à l'identité est assez complexe. On a l'habitude d'aborder ce sujet à partir de différents contextes. Aussi bien à partir des personnes particulières que des collectivités. Le mot « identité » dérive de deux vocables latins: *idem* et *identitas*, qui signifient: le même, ou la même chose, c'est-à-dire ce qui caractérise de manière particulière une personne ou un groupe de personnes. Une personne qui s'est revêtue des qualités propres à sa condition est dotée d'une identité. C'est le cas lorsque cette personne ou ce groupe de personnes est en vérité ce que les autres attendent d'elle ou de lui, lorsque sa vie et ses comportements font disparaître les distances pouvant exister entre les idéaux assumés et la réponse donnée.

Identité vincentienne dans l'Église d'aujourd'hui

Se dit bien sûr relativement à l'identité de la Congrégation de la Mission dans son ensemble: provinces, communautés locales et confrères particuliers en tant que disciples de saint Vincent de Paul; identité qui se vit et transparaît tout au long de la vie, à travers les paroles et les actions.

Dans le sein de l'Église se côtoient des charismes divers, chacun avec sa personnalité et sa couleur propre. Hérités des fondateurs respectifs et reconnus par l'Église, les charismes se complètent et embellissent le visage de l'Église à chaque époque. L'Esprit-Saint a donné au fondateur de la Mission un don particulier, par lequel il a pris la suite de Jésus-Christ, évangéliste des pauvres. Il appartient à la Congrégation de maintenir vive dans le sein de l'Église et de chaque époque l'identité charismatique vincentienne, héritée du fondateur.

Identité objective

Les experts dissertent actuellement autour de deux identités: l'objective et la subjective. Permettez-moi de parcourir brièvement à travers le cours de l'histoire certains documents et témoignages emblématiques dans lesquels est définie, objectivée, l'identité de la Congrégation. Pour ce faire, j'ai eu recours à saint Vincent de Paul, à certains documents historiques vraiment significatifs et en particulier aux Constitutions élaborées après le Concile Vatican II.

L'identité de la Congrégation d'après le fondateur de la Mission

L'identité des institutions s'exprime de différentes manières : par la vie, les faits, les événements et les coutumes ; au travers des témoignages écrits et, en particulier, au moyen des textes constitutifs. La Congrégation n'est pas une exception. Le fondateur en personne dessina la manière d'être de son œuvre la plus chérie : la Congrégation. Preuves en sont les nombreux témoignages qui nous rendent compte du plus spécifique et du plus particulier de la Congrégation aux origines.

L'esprit qui animait de la même manière saint Vincent et les confrères de la petite compagnie en ses débuts fut toujours le même : donner sa vie à l'évangélisation des pauvres, et des pauvres en leur double dimension : corporelle et spirituelle. Voici certains témoignages qui mettent en évidence l'esprit personnel du fondateur et celui qu'il transmet aux confrères. En honneur à la brièveté, nous rappellerons à titre d'exemples trois passages tirés des allocutions adressées par le fondateur dans la force de l'âge aux missionnaires de la première heure.

Conférence du 15 octobre 1655 sur la conformité à la volonté de Dieu : *« Le Fils de Dieu est venu pour évangéliser les pauvres ; et nous autres, Messieurs, ne sommes-nous pas envoyés pour le même sujet ? Oui, les missionnaires sont envoyés pour évangéliser les pauvres. Oh ! Quel bonheur de faire sur la terre la même chose que Notre-Seigneur y a faite, qui est d'enseigner le chemin du ciel aux pauvres ! »*¹. Du texte cité, on déduira qu'une caractéristique – la plus spécifique – de l'identité de la Congrégation de la Mission se trouve dans la suite de Jésus-Christ Évangélisateur des pauvres. Conférence du 17 mai 1658 sur l'observance des Règles : *« Notre-Seigneur vint et fut envoyé de son Père pour évangéliser les pauvres. Pauperibus evangelizare misit me. Pauperibus : aux pauvres ! Messieurs, aux pauvres, comme – par la grâce de Dieu – tâche de faire la petite Compagnie »*². Une fois de plus, d'après le texte cité, la Congrégation de la Mission se reconnaît au sein de l'Église comme envoyée par la Père pour suivre Jésus-Christ Évangélisateur des pauvres.

Conférence du 6 décembre 1658 sur la finalité de la Congrégation de la Mission. Saint Vincent s'exprima alors de la sorte : *« Notre-Seigneur demande de nous que nous évangélisions les pauvres : voilà ce qu'Il a fait et ce qu'Il veut continuer de faire par nous. Nous avons grand sujet de nous humilier ici, voyant que le Père éternel nous applique aux desseins de son Fils, qui est venu évangéliser les pauvres [...] Grande*

¹ Saint Vincent de Paul in PIERRE COSTE, tome XI^e, *Entretien 142*, p. 315.

² Saint Vincent de Paul in PIERRE COSTE, tome XII^e, *Entretien 180*, p. 3.

*obligation que nous avons donc à sa bonté infinie de lui être associés en ce divin emploi [...] Il ne se trouve en l'Église de Dieu aucune Compagnie qui ait pour son partage les pauvres et qui se donne toute aux pauvres [...] ; c'est de quoi les missionnaires font profession ; cela leur est particulier d'être, comme Jésus-Christ, appliqués aux pauvres »*³. D'après saint Vincent, la Congrégation de la Mission s'aligne sur le dessein de Dieu le Père, qui envoya son Fils pour évangéliser les pauvres. Les confrères font profession de poursuivre le chemin parcouru par le Fils de Dieu sur terre.

L'identité de la Congrégation d'après des documents significatifs

Le 12 janvier 1632, dans la bulle *Salvatoris nostri*, le pape Urbain VIII écrit que la fin principale et l'objet spécial de cette congrégation et de ses membres sont « avec la grâce de Dieu, de chercher avec leur propre salut celui des habitants des villes, des campagnes, des terres, lieux et bourgs les plus humbles »⁴.

Dans les *Règles Communes* données aux confrères par saint Vincent le 17 mai 1658, nous lisons que la fin de la Congrégation de la Mission « est : 1°) de travailler à sa propre perfection, en faisant son possible pour pratiquer les vertus que ce souverain Maître a daigné nous enseigner, de parole et d'exemple ; 2°) de prêcher l'Évangile aux pauvres, particulièrement à ceux de la campagne ; 3°) d'aider les ecclésiastiques à acquérir les sciences et les vertus nécessaires à leur état » (RC I, § n° 1).

Ce fut le pape Alexandre VII qui, le 22 septembre 1655, approuva par le bref *Ex commisa nobis* les vœux de la Congrégation de la Mission, afin que cette dernière s'appliquât « toute sa vie au salut des pauvres ». Les *Constitutions* du 19 juillet 1653 contenaient le texte suivant : « La fin générale est de procurer la gloire de Dieu et la perfection de ses membres ; la fin spéciale est : 1°) évangéliser les pauvres, spécialement des campagnes ; 2°) aider les ecclésiastiques à acquérir la science et les vertus que requiert leur état ; 3°) mener à bien les œuvres de charité et d'éducation » (*Constitutions* de 1653, § n° 2).

D'après les *Constitutions* actuelles, promulguées en 1984 : « La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Évangéliste des pauvres. Cette fin se réalise lorsque, fidèles à saint Vincent, confrères et communautés : 1°) s'emploient de toutes leurs forces à se revêtir de l'esprit du Christ (RC I, 3) pour acquérir la perfection convenable à leur vocation (RC XII, 13) ; 2°) s'appliquent à l'évangélisation des pauvres, surtout des plus abandonnés ; 3°) aident à la formation des clercs et des laïcs, les

³ Saint Vincent de Paul in PIERRE COSTE, tome XII^e, *Entretien* 195, pp. 79-80.

⁴ Saint Vincent de Paul in PIERRE COSTE, tome XIII^e, *Document* 81, p. 260.

amenant à prendre une part plus grande dans l'évangélisation des pauvres » (Constitutions de 1984, § n° 1).

Quelqu'un a dit fort à propos que la Congrégation de la Mission s'est vue affectée depuis les origines par une ambiguïté: les formulations de la fin furent multiples, on nous connaît sous des noms différents et nous sommes séculiers, ni religieux ni diocésains. Quoiqu'il en soit, ce qui est sûr c'est que les formulations successives de la fin de la Congrégation coïncident sur un point essentiel: l'évangélisation des pauvres comme fin prépondérante. Elles diffèrent sur l'énoncé de certaines fins ni sur leur priorité.

L'identité de la Congrégation d'après les Constitutions actuelles

Si nous nous référons à l'identité objective de la Congrégation, il vaut la peine de nous rapprocher des nouvelles *Constitutions*, élaborées par l'Assemblée Générale de 1980, approuvées par le Saint-Siège le 29 juin 1984 et promulguées par Père Richard Mc Cullen, le 27 septembre 1984. Après une période transitoire, elles entrèrent en vigueur le 25 janvier 1985.

Que soient remerciés les confrères qui, suivant les lignes directrices émanées du Concile Vatican II (le retour aux sources et la lecture des signes des temps), mirent par écrit le fruit de leurs recherches, en particulier dans les nouvelles constitutions. La Congrégation dans son ensemble a fait un effort louable afin de retrouver et de définir avec précision sa propre identité. À cet effet, on a donné toute leur importance aux communautés locales, aux provinces et aux assemblées générales de 1968-1969, 1974 et 1980, sans oublier le père William Slattery puis que c'est le premier qui ait initié la recherche postconciliaire de l'identité de la Congrégation en convoquant l'assemblée générale de 1968.

La petite compagnie au complet s'est disposée à approfondir sa propre nature, le lieu qu'elle occupe dans l'Église et dans le monde d'aujourd'hui. Ce fut un chemin long et difficile, à cause de la diversité des cultures, des ministères et des trajectoires historiques des provinces. D'autre part, durant les presque cinquante ans qui ont suivi le Concile, d'innombrables publications vinctiennes ont vu le jour en diverses parties du monde, comme autant de fruits des recherches qui contribuent dans une grande mesure à la connaissance de l'identité de la Congrégation. En considérant ces événements dans une perspective historique, nous nous sommes rendu compte que la Congrégation de la Mission en tant que telle s'est proposée d'atteindre et a atteint le but tant désiré: s'auto-définir et clarifier ce qui a trait à la nature et à l'identité propres. Congrégation que dis-tu de toi-même? Comment veux-tu que l'on te reconnaisse? Qu'es-tu? Quels sont ton saint et ton

signe? Ces interrogations et d'autres se laissent sentir par tout le monde dans les milieux vincentiens de l'époque.

Une fois connu et clarifié ce qui a trait à la fin de la Congrégation et par conséquent à son identité propre, il devint possible d'introduire des changements et des modifications dans les divers secteurs qui finalement forment les nouvelles constitutions. Alors comme maintenant, fut/est requise une réponse satisfaisante quant à la nature propre de la Congrégation car une institution sans identité, sans dessein propre, sans feuille de route, va à la dérive et ne tardera pas à perdre le nord et à se diluer. Confondus et insatisfaites, leurs membres opéreront tôt ou tard pour une retraite avant l'heure ou, au pire des cas, pour un retrait définitif. Au contraire, une fois reconnue et assumée l'identité-identification d'une institution, les personnes qui la composent – dans notre cas les confrères de la Congrégation – recouvrent le sens de l'appartenance et se sentent protagonistes sur leur propre terrain.

Le décret d'approbation des *Constitutions* (25 juin 1984) fait allusion au fondateur de la Mission, à la fin de la Congrégation, et au travail de révision mené à bien d'après les normes émanant du Concile Vatican II. Approbation dans laquelle on rappelle que les *Constitutions* sont un moyen sûr pour atteindre la parfaite charité, un instrument au service du charisme et au jour d'aujourd'hui la meilleure expression de l'identité de la Congrégation. Il appartient aux membres de la Congrégation, de les connaître et de les accepter.

Lisons dans le décret de promulgation, signé le 27 septembre 1987, ce qui suit: «*L'identité de la Congrégation au sein de l'Église est exprimée dans les pages de ce livre. Mais ne permettons pas que cette identité se trouve seulement en lui. Nous devons, donc, imprimer le texte des constitutions au plus profond de notre cœur et l'exprimer dans la vie quotidienne, pour réaliser pleinement notre vocation d'évangélistes des pauvres*». L'*Instruction* qui précède le texte des *Constitutions* s'exprime en des termes similaires. Docile à la volonté de l'Église, la Congrégation fondée par saint Vincent a révisé son droit fondamental de manière à dessiner sa propre identité, sa propre fin, sa vie et sa mission dans le monde actuel.

Davantage sur l'identité objective de la Congrégation

La première partie des *Constitutions*, dénommée «Vocation», recueille les éléments constitutifs de l'identité théologique et canonique de la Congrégation. Quelque peu complexe, le titre «vocation» se réfère à l'appel de Dieu, en l'occurrence celui adressé à saint Vincent en vue d'une mission: celle consistant à mettre en marche la Congrégation de la Mission pour évangéliser les pauvres. Il est également vrai que, sous le titre «vocation», les *Constitutions* définissent ce qui a trait à la fin,

à la nature et à l'esprit. Trois vocables-clefs qui renferment la quintessence de l'identité de la Congrégation.

Lisons dans les *Constitutions* § n° 1 : « *La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Évangéliste des pauvres* ». Ni plus ni moins. Définir la fin est toujours vital. La Congrégation a une fin à laquelle tout est ordonné : la vie et la mission. La suite de Jésus-Christ Évangéliste des pauvres unifie et centre tout, ce qui n'est le cas ni des ministères ni des trois médiations que saint Vincent appelle *fin*s. Les dispositions prévues par les divers paragraphes des *Constitutions* seront fécondes et saines dans la mesure où elles sont ordonnées à la fin, c'est-à-dire à ce que le charisme vincentien a de plus spécifique, à savoir la suite du Christ Évangéliste des pauvres. Éclairées par la fin, les autres orientations mises en valeur dans le premier numéro des *Constitutions* prennent tout leur sens : se revêtir de l'esprit du Christ pour acquérir la perfection, évangéliser les pauvres, surtout les plus abandonnés, et former les clercs et les laïcs pour qu'ils participent à l'évangélisation des pauvres.

D'après ce qu'établissent les nouvelles constitutions, la fin est l'arbitre de la vie apostolique et communautaire, des conseils évangéliques corroborés par les vœux, de la vie d'oraison, ainsi que de l'ordonnement général de la Congrégation. La fin et le paragraphe sur la « vocation » au complet – tel qu'il figure dans les constitutions actuelles –, en plus de contenir des principes fondamentaux, ont une autre finalité : celle d'offrir une référence, d'orienter, de diriger et y compris d'évaluer tout à la lumière des trois éléments déjà mentionnés (fin, nature et esprit). Le paragraphe sur la « vocation » indique avec clarté le point de rencontre entre l'identité objective de la Congrégation, son visage authentique et sa raison d'être, sa personnalité et la fine pointe de son être. Tout cela en consonance avec la trajectoire initiée par saint Vincent.

Identité subjective

En tant que membres de la Congrégation de la Mission, nous sentons-nous fiers et identifiés lorsque nous examinons le projet du fondateur et les textes constitutifs en vigueur aujourd'hui ? Nous considérons-nous comme des sujets actifs et des acteurs sur notre propre terrain, c'est-à-dire au sein de la Congrégation ? Quel degré d'empathie caractérise notre relation à la Congrégation ? Assumons-nous de manière personnelle l'identité vincentienne objective ? Dans quelle mesure acceptons-nous tant du point de vue personnel que du point de vue communautaire le plus spécifique de la spiritualité vincentienne ?

Au cours d'une rencontre de formation permanente, un groupe de confrères de la Congrégation de la Mission réfléchit sur l'identité des

lazaristes. Avec une grande simplicité, l'un des confrères participant à la rencontre manifesta qu'il préférerait procéder à une recension des activités et des ministères qu'il réalisait au quotidien, sans prononcer aucune parole sur son identité. *«Je rendrai compte – ajouta le confrère – des activités que je mène à bien chaque jour mais ne me demandez pas qui je suis. Je ne vois pas de différence entre une chose et l'autre. Maintenant, nous cheminons tous au même rythme».*

Et il poursuivit : *«Dans la pratique, notre catalogue inclut dans ses pages un nombre élevé d'activités, disons de ministères, sans en exclure aucune. Je ne parviens pas à détecter où se trouve la spécificité, c'est-à-dire l'identité vincentienne dans les éléments qui la différencient d'autres communautés».* Ainsi s'exprima le confrère en question. Sans se rendre compte qu'il était victime de l'assimilation. La conscience d'appartenir à une communauté spécifique, en l'occurrence à la communauté lazariste, lui faisait défaut. Le cas se répète avec une certaine fréquence dans les rangs actuels de la Congrégation.

Saine identité subjective

Considérons le cas d'un confrère dont la vie se passe dans une évidente normalité. Un jour, il s'est senti appelé par le Seigneur, à vivre une vocation particulière. Incorporé à la communauté lazariste, il y passe les années avec ses hauts et ses bas. Ce confrère mène un style de vie en croissance. Appartenant comme tant d'autres à une communauté locale, il remplit des ministères bien définis. S'identifiant consciemment ou inconsciemment avec le charisme vincentien, malgré des moments et des événements parfois négatifs, il ne laisse pas d'accepter cordialement sa propre condition vincentienne et l'institution à laquelle il appartient. Avec le cours des années, il a intériorisé les valeurs communautaires qui donnent sens à sa vie dans la Congrégation. Bien entendu, son sens de l'appartenance croît de jour en jour. Sa maison est la Congrégation. Il s'agit sans doute d'un confrère doté d'une identité vincentienne.

À mon avis, les confrères dans ce genre de situations forment aujourd'hui le groupe le plus nombreux à l'intérieur de la Congrégation. Ces confrères se sentent dans leur peau et s'identifient à la communauté qui a donné sens à leurs vies. Leur identité subjective, chaque fois plus explicite et intentionnelle, se maintient debout malgré les changements et les retouches qu'apporte le cours du temps, et les nouvelles circonstances qui affectent la Congrégation. Ce groupe représente l'immense majorité des confrères, qu'ils chérissent et aiment *ex toto corde*.

Identité subjective médiocre

Envisageons maintenant un cas différent, pas si rare entre les confrères de la Congrégation. Dans ce secteur, il faudrait inclure les confrères qui, à cause de certains *habitus* contractés, en restent à la moitié du chemin quant à leur propre identité videntienne personnelle. Ils se trouvent dans un *no man's land* identitaire. L'auteur de l'Apocalypse les inclurait dans le groupe des tièdes. Aujourd'hui, nous les appelons des hommes qui n'ont pas de souffle ou qui ont peu d'entrain. Enrôlés dans la Congrégation, ils se contentent du minimum vital, de telle sorte qu'ils en viennent à regarder avec suspicion toutes les innovations. Ils considèrent comme trop théorique ce qui a trait à l'identité objective de la Congrégation, tel que l'expriment les écrits du fondateur et en dernier lieu les nouvelles constitutions. Plus encore, ils s'enferment dans leur médiocrité et relativement souvent dans le cercle réduit de leurs amis. Ils ne vibrent pas et ne se sentent pas non plus impliqués par les nouveaux horizons de la Congrégation, issus de la réflexion collective. Il m'a paru opportun de qualifier de *médiocre* l'identité videntienne de ce groupe formé par des confrères aimés et dignes de toute considération.

Identité subjective craquelée

Les poteries de grande valeur se rompent, le cas échéant. C'est ce que montre l'expérience. Nous avons tous vécu avec d'excellents confrères, consolidés dans leur vocation et s'identifiant à la fin de la Congrégation. Durant une période plus ou moins longue, leur vie se déroulait dans des paramètres acceptables. Ce qui est sûr, c'est qu'un beau jour, sans motif apparent, les confrères en question perdirent leur ferveur première. Leur projet initial s'est effondré. Dans ces cas – qui ont existé hier comme ils existent aujourd'hui –, qu'il nous soit permis d'affirmer que la détérioration fut généralement graduelle, même si elle a fait surface et s'est manifestée dans toute sa raideur à un moment déterminé. Ce qui s'est passé, c'est que l'identité subjective de ces confrères s'était flétrie. Dans leur monde personnel, la distanciation psychologique par rapport au plus fin noyau de la spiritualité videntienne avait gagné du terrain. Plus tard s'est produite la rupture. Les spécialistes videntiens attribuent la perte de l'identité videntienne chez ces confrères à de multiples causes, entre lesquelles il faut énumérer les suivantes :

- L'activisme duquel sont aujourd'hui victimes un certain nombre de confrères. Intérieurement appauvris, ils cessent sans tarder de se sentir identifiés à la communauté videntienne.

- Le manque de formation permanente. On ne peut aimer ce que l'on ne connaît pas. La carence d'information sur l'histoire passée et l'évolution actuelle de la Congrégation conduit certains confrères au désintérêt et à l'auto-marginalisation à l'intérieur de la communauté, et en dernier lieu à la distanciation par rapport à la Congrégation. D'où il ressort qu'il convient d'améliorer ce qui a trait à la formation permanente des confrères, afin entre autres d'accroître l'identité vincentienne communautaire et personnelle.
- La dégradation de la vie communautaire produit chez les confrères un grand malaise et en dernier lieu le désir de se distancier par rapport à la Congrégation, à la recherche d'autres espaces plus sains. Sans doute faudra-t-il fortifier l'identité vincentienne communautaire et personnelle en recréant la fraternité dans les communautés locales.
- À cause de l'atonie spirituelle et en particulier de l'effondrement de leur vie de prière, certains confrères sont victimes de la désorientation et perdent par conséquent leur identité vincentienne. Dans ces cas, la décision de laisser la Congrégation fait son apparition dans l'horizon personnel.
- Le désir de rompre avec certaines structures communautaires non assumées librement produit aussi chez certains confrères la perte de l'identité vincentienne. Par conséquent, certains confrères décident plus ou moins rapidement d'abandonner la Congrégation pour s'insérer au clergé diocésain.

L'identité de la Congrégation de la Mission est dynamique

Je me réfère à l'identité objective et subjective de notre Congrégation en tant que telle et des confrères particuliers qui la composent. Les deux identités – l'objective et la subjective – sont dynamiques, actives et non pas statiques. Preuves en sont les *Constitutions* élaborées par les assemblées générales de 1968-1969, 1974 et 1980. Nous n'exagérons pas si nous disons qu'aujourd'hui l'identité objective de la Congrégation se trouve également exprimée dans certaines déclarations récentes émanant de la Congrégation, avec lesquels il faudra compter. L'Esprit souffle où il veut. Il paraît indispensable d'inclure définitivement dans la table des matières des nouveaux courants ou signes des temps présents dans la Congrégation certaines dispositions relativement importantes forgées au cours des deux dernières décennies et en particulier dans les *Lignes d'Action 2010-2016*, approuvées durant l'Assemblée Générale de 2010 avec le sous-titre « *Fidélité créative pour la mission* ».

Par conséquent, ont aujourd'hui droit de cité dans la Congrégation de la Mission les concepts suivants, déjà assumés dans le monde entier :

- 1°) *Ce qui a trait au changement systémique en tant que méthode adéquate pour exercer l'aide caritative envers les pauvres.* Il n'y a rien de pire que d'approcher actuellement les nécessiteux avec des méthodes et des façons de faire plus propres à d'autres temps qu'au moment présent. Il nous appartient de mettre en valeur cette méthode et de l'assumer de manière décidée. L'assemblée générale qui s'est tenue a donné un élan décisif au changement systémique en vue de l'évangélisation des pauvres, en prenant en compte leurs nécessités et en même temps les structures qui causent les situations de pauvreté et de marginalisation; sans oublier, bien entendu, que les pauvres sont les acteurs de leur propre libération.
- 2°) *La reconfiguration de la Congrégation de la Mission.* Il s'agit d'un concept d'une profonde complexité. Il concerne les confrères particuliers et les institutions de la petite compagnie. Quelques confrères réduisent, semble-t-il, la reconfiguration à la seule union réelle de plusieurs provinces, sans se rendre compte de l'insuffisance d'un tel propos. La reconfiguration comprend une réforme de fond des communautés, des personnes particulières, des œuvres et des institutions de la Congrégation, qui tienne toujours compte de la fin de la Congrégation, laquelle consiste à suivre Jésus-Christ Évangéliste des pauvres. L'assemblée générale de 2010 a produit un texte qui inclut la reconfiguration *ad intra et inter*.
- 3°) *Un autre signe du temps présent dans la Congrégation se trouve dans l'élan qui se donne depuis un certain nombre d'années à la Famille Vincentienne, à laquelle appartiennent ceux qui suivent Jésus-Christ à la manière de saint Vincent de Paul.* Nous avons fait des pas décisifs à ce niveau. Néanmoins, il nous appartient de nous impliquer davantage comme Congrégation de la Mission dans cette grande tâche de manière à une plus grande efficacité dans l'évangélisation des pauvres. En ce qui concerne la participation à l'intérieur de la Famille Vincentienne, les cléricatismes et le désintérêt ne servent de rien. Quant à la Congrégation, il lui appartient de fomenter toujours plus la collaboration d'égal à égal avec les groupements qui s'inspirent du charisme de Vincent de Paul. Il en va de l'évangélisation du monde, dans la mesure où celle-ci nous appartient en tant que vincentiens.
- 4°) *Les conférences régionales de visiteurs sont nées pour des raisons pratiques.* Aujourd'hui nous les considérons comme un succès en vue de la collaboration interprovinciale dans de très divers

lieux du monde, par exemple en ce qui a trait à la formation des nôtres et aux missions interprovinciales. Cela ne nous fait pas de mal de nous rappeler que le Statut 79, 1-3, approuvé lors de la 41^e assemblée générale, inclut de nombreuses et sages considérations sur les conférences de Visiteurs.

- 5°) *La formation initiale et permanente.* D'après l'Assemblée Générale de 2010, nous les confrères de la Congrégation avons besoin de donner un nouvel élan à la formation intégrale en vue de l'évangélisation des pauvres. La formation initiale des jeunes aspirants et la formation permanente des prêtres et des frères servent à fortifier notre identité, à assurer la fidélité vincentienne et à inciter la créativité dans les ministères. La créativité est l'identité actualisée pour la mission.

Voici quelques concepts – pas tous, loin s'en faut – que la Congrégation a assumés de manière décidée ces dernières années. Dans le travail que j'expose ici, je les inclue à l'intérieur de la susdite « identité objective ». Ces nouveaux apports en sont venus à faire partie de notre identité rénovée et dynamique, en consonance avec la fidélité créative pour la mission.

Pour terminer, je me permets en ce jour de récollection de me demander à moi-même, visiteur d'une petite province, et aussi de vous demander à vous, membres de la curie générale et Visiteurs de diverses provinces, si les nouveaux concepts et orientations, exprimés dans les documents récents, ont été assumés par les confrères avec promptitude et bienveillance. Voyons avec sincérité si l'identité subjective – c'est-à-dire l'acceptation cordiale de la part des confrères – est assurée dans les divers secteurs de la Congrégation. L'acceptation des nouvelles dispositions ne se fait pas une fois pour toutes. Cela prend du temps et implique un parcours. Tentons de voir avec quel degré d'empathie les confrères des provinces ont assumé les nouveaux signes du temps présent dans la Congrégation. Il nous appartient de faire un bilan pour reprendre le chemin. *A fortiori* lors d'une journée de récollection spirituelle.

Quoiqu'il en soit, nous les Visiteurs avons devant nous une belle tâche: celle de servir et d'encourager les confrères de nos provinces respectives. Nous pouvons compter sur l'intercession de saint Vincent de Paul.